

1 **CE** - Déclaration UE de conformité

Le fabricant : BDR Thermea France S.A.S, 57 rue de la gare 67580 Mertzwiller France,

et son mandataire: BDR Thermea Group B.V. Kanaal Zuid 106, 7332 BD Apeldoorn, Netherlands

Certifient par la présente que les appareils décrits ci-dessous sont conformes aux directives CE afférentes. Toute modification effectuée sur les appareils entraîne l'annulation de la validité de cette déclaration.

Cette déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Type: **Accumulateur d'eau chaude à chauffage indirect**

Marque: **De Dietrich**

Modèles: **BPB 200 EVO, BPB 300 EVO, BPB 400 EVO, BPB 500 EVO**

Et ses accessoires :

Résistances électriques ref 7908448* et 7908449*

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive Basse Tension 2014/30/UE (Uniquement pour les modèles avec *)
- Directive sur l'Ecoconception 2009/125/EC
- Règlement sur l'Ecoconception 814/2013/UE
- Directive sur l'Etiquetage Energétique 2017/1369/UE
- Règlement sur l'Etiquetage Energétique 812/2013/UE
- Directive Equipement Sous Pression 2014/68/UE (art.4, sub3)
- RoHS II Directive EU 2011/65 et ses amendements associés
- REACH 1907/2006/UE
- Règlement 2025/40/UE relatif aux emballages et aux déchets d'emballages

Normes harmonisées appliquées :

- EN IEC 60335-1:2023 + A11:2023 utilisée en combinaison avec EN IEC 60335-1:2023 + A11:2023 couvre également les exigences de EN 60335-2-21:2021 + A1:2021 utilisée en combinaison avec EN 60335-1:2012 + AC:2014 + A11:2014 + A13:2017 + A1:2019 + A14:2019 + A2:2019 + A15:2021 + A16:2023
- EN 12897:2016+A1:2020
- DIN 4753-3:2025-12

Signé pour et au nom de BDR Thermea Group B.V. par Thomas Buhl, titulaire de la délégation de pouvoir, à Mertzwiller (France), le: 17/07/2026

